

# Appel à PROJET



**Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)** porté par l'Etat doit proposer des projets, des actions, afin de limiter les effets de l'insécurité routière spécifique au département.

Les différentes propositions doivent principalement viser à traiter les enjeux retenus dans le département au titre du Document Général d'Orientations.



Stéphane RICHY - 05 63 22 23 81  
stephane.richy@tarn-et-garonne.gouv.fr

Martine ECHE - 05 63 22 23 82  
martine.eche@tarn-et-garonne.gouv.fr

CONTACTS

## LES ENJEUX

- Les jeunes
- L'alcool
- Les deux roues motorisés

## DURÉE

Certains projets peuvent s'inscrire sur plusieurs exercices

Le PDASR est établi par année civile (en tenir compte pour les projets des établissements scolaires)

Si vous souhaitez présenter un projet pour l'année 2011, complétez le formulaire ci-dessous et retournez le à l'adresse suivante :

DDT de Tarn et Garonne  
Coordination de la sécurité routière  
2 quai de Verdun - BP775 - 82013 MONTAUBAN Cedex



## FICHE PROJET\*

Identification du porteur du projet (service, collectivité, particulier, association...)

Personne responsable du projet (nom, prénom, téléphone, courriel)

Descriptif du projet

Public visé

Date ou durée prévue

Supports nécessaires (matériels, documentation)

Financement PDASR Etat demandé : ..... euros

Montage financier ..... Autres financement : ..... euros

Coût total du projet : ..... euros

Moyens de communication et médiatisation prévus (un communiqué de presse type peut être proposé par les services de la coordination de la sécurité routière)

Indicateurs retenus pour l'évaluation

\* Cette fiche "sommaire" comporte les renseignements essentiels, des annexes peuvent évidemment être ajoutées à ce document.